La Combe Saint Martin en raquettes

Point de vue depuis l'itinéraire balisé (©G.Monnet)

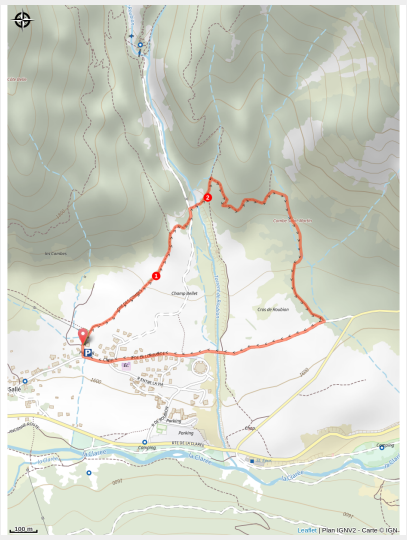

Cet itinéraire vous transporte sur les hauteurs du hameau de Roubion, à travers d'anciennes clapières, puis dans la pinède marquant le début de la forêt domaniale de la Clarée, jusqu'au travers du torrent du Roubion.

Infos pratiques

Pratique : Raquette

Durée : 1 h

Longueur : 3.0 km

Dénivelé positif : 107 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Point de vue

Itinéraire

Départ : Téléski de Champ Bellet
Arrivée : Téléski de Champ Bellet
Communes : 1. Névache

Profil altimétrique

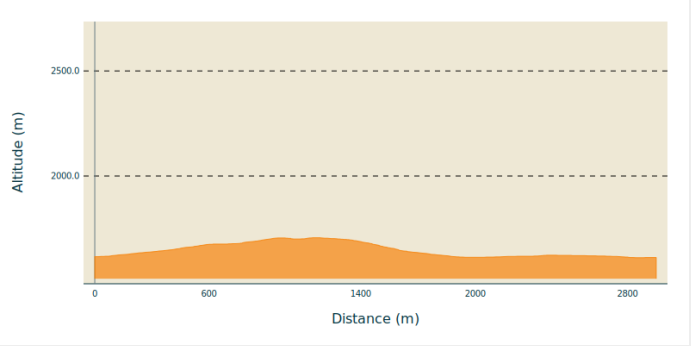

Altitude min 1611 m Altitude max 1706 m

Le départ se fait au niveau de la cabine du téléski de Champ Bellet.

Il est possible de partir depuis le chalet nordique (parking principal à l'entrée du hameau du Roubion), compter environ 15 minutes de plus.

1. Sur le front de neige de la piste verte "Champ Bellet", repérer le jardin d'enfants de l'ESF (direction Nord-Ouest), un panneau en bois avec un logo de raquettes et l'indication "D2". Il marque le début de cet itinéraire.

   Après une première traversée de la piste de ski de fond "Les Combes", continuer jusqu'à une nouvelle traversée de cette piste. Ne pas emprunter la piste de ski mais bien suivre le balisage des raquettes.

2. Quitter ensuite cette zone à découvert, pour arriver dans la pinède. Après une petite montée (et un oratoire sur votre gauche), traverser le torrent du Roubion. Prendre légèrement de la hauteur (100m de montée environ), puis traverser à plat pour 300m environ toujours dans la forêt, avant une redescente vers les pistes de ski de fond. À cet endroit (une table sous un arbre peut vous servir de repère), prendre sur votre droite la piste piéton/raquette qui rejoint à plat le point de départ en empruntant le pont "Robichet".

   En contrebas de celui-ci, vous remarquerez le centre de vacances de Vitrolles, dont la structure ronde en fait un bâtiment hors du commun à Névache. Après le pont, merci de marcher sur le côté gauche sur la piste commune avec les skieurs de fond.

Sur votre route...

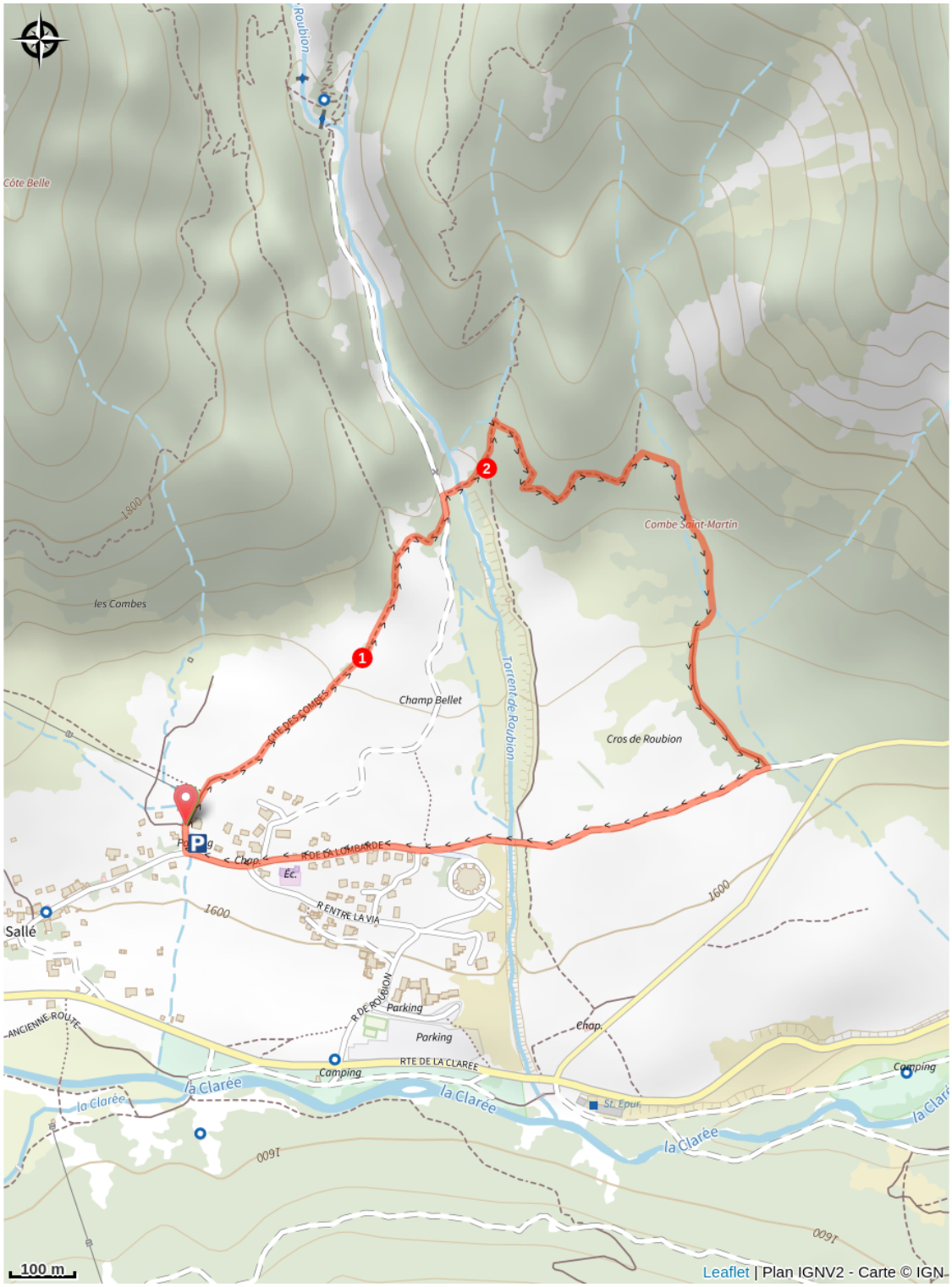

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

BALISAGE :
Panneaux orange avec logo de raquettes, fixés aux arbres.
Attention : les panneaux ne sont bien visibles que dans le sens prévu de l'itinéraire (départ téléski, en s'avançant vers la forêt/les sommets).

L’itinéraire raquettes traverse la piste de ski de fond à plusieurs reprises, soyez vigilants aux skieurs qui peuvent arriver vite.
En cas d’accident composez le 112 en précisant bien l’itinéraire sur lequel vous vous trouvez et si possible des détails sur votre localisation, afin que les pisteurs-secouristes puissent vous venir en aide.

La randonnée raquettes nécessite des compétences et un équipement minimum, y compris sur les itinéraires balisés par le service des pistes. De même, la météo peut rapidement changer en montagne. Renseignez vous auprès du service des pistes avant d’emprunter l’itinéraire.
Il est conseillé de faire appel à un professionnel pour vous accompagner si vous êtes débutant.

Pass Évasion pour toutes les activités sur secteur entretenu hors activité ski, à partir de :

3€/jeune/jour
4€/adulte/jour

Offres semaines disponible, tarif et achats des pass sur https://www.nevache.fr/forfait-ski/

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking du téléski Champ Bellet

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Grand-duc d'Europe

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Décembre

Contact : LPO PACA - Antenne de Briançon
04 92 21 94 17
hautes-alpes@lpo.fr

Nidification du Grand-duc d'Europe (espèce protégée)

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand-duc d'Europe en période de nidification sont principalement le **vol libre, les vols motorisés et les pratiques verticales ou en falaise**, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de la Clarée
Hameau de Ville-Haute, 05100 Névache
claree@hautesvallees.com
Tel : (+33) 4 92 20 02 20
http://www.claree-tourisme.fr

Source

Apidae

http://www.apidae-tourisme.com

Office de Tourisme des Hautes Vallées

https://www.hautesvallees.com